

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ
IRDP - Institut de Recherche en Droit Privé

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :
Université de Nantes

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2022
VAGUE B

Rapport publié le 03/11/2021



Pour le Hcéres¹ :

M. Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Mme Linda Arcellin, Présidente du
comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

1 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5) ;

2 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées de ce document sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

Nom de l'unité :

Institut de recherche en droit privé

Acronyme de l'unité :

IRDP

Label et N° actuels :

EA1166

ID RNSR :

199213374B

Type de demande :

Renouvellement à l'identique

Nom du directeur (2020-2021) :

M. Charles-Edouard Bucher

Nom du porteur de projet (2021-2025) :

M. Charles-Edouard Bucher

Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :

Cinq axes

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente : Mme Linda Arcelin, La Rochelle Université

Experts : Mme Linda Arcelin, La Rochelle Université
Mme Sabine Bernheim-Desvaux, Université d'Angers
Mme Géraldine Goffaux Callebaut, Université d'Orléans
M. Gérard Jazottes, Université Toulouse 1 Capitole

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

Mme Catherine Marie

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

M. Nicolas Antheaume, Préfigurateur du pôle « Sociétés »
M. Olivier Grasset, Vice-Président Recherche
M. Olivier Ménard, Doyen de la Faculté de droit et de sciences politiques
M. Sébastien Youinou, Directeur de la Direction de la Recherche, des Partenariats et Innovation (DRPI)

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'institut de recherche en droit privé a été créé en 1992 au sein de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université de Nantes et avait, alors, pour nom « Centre de droit des contrats et de la propriété intellectuelle ». Les centres d'intérêt de ses membres se sont peu à peu élargis (droit de la famille, droit du procès...). Afin d'être adapté à ce nouveau contexte, le nom de l'unité évolue en 1996. Pour des raisons historiques, certaines branches du droit privé ne sont pas représentées au sein de l'IRDAP (droit social, droit pénal et sciences criminelles, droit maritime). Elles relèvent des deux autres laboratoires de la Faculté de droit et des sciences politiques : Droit et Changement Social (DCS) d'une part et le Centre de Droit Maritime et Océanique (CDMO) d'autre part. Dans ce contexte, plusieurs masters 2 ont vu le jour en droit privé, en propriété intellectuelle, en droit notarial, en droit des affaires et en droit des assurances, ce qui permet de constituer un riche vivier de doctorants.

Le cœur « historique » des recherches de l'unité concerne toujours le droit des contrats et la propriété intellectuelle. Cependant d'autres thématiques se sont développées, notamment en droit de la famille, en droit des affaires, en droit international et comparé et en droit du procès. Les thématiques ont été ainsi redéfinies en 2014 et sont restées inchangées depuis : « Personne, famille et patrimoine » ; « Contrats et activités économiques » ; « Innovation et Culture » ; « Justice et professions juridiques » ; Droit international et comparé ». A ces cinq axes se sont ajoutées des thématiques transversales, notamment en droit agroalimentaire européen et international.

L'IRDAP a toujours été accueilli dans les locaux de la faculté de droit et des sciences politiques de l'université de Nantes, Chemin de la Censive du Tertre à Nantes.

ÉCOSYSTÈME DE RECHERCHE

L'IRDAP est rattaché au pôle « Sociétés » de l'Université de Nantes.

NOMENCLATURE DU HCÉRES ET THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales
Droit privé

SHS2_1 Droit

Cinq axes : « Personne, famille et patrimoine » ; « Contrats et activités économiques » ; « Innovation et Culture » ; « Justice et professions juridiques » ; « Droit international et comparé ».

DIRECTION DE L'UNITÉ

La direction de l'unité est assurée par un directeur, M. Charles-Edouard Bucher, et une directrice adjointe, Mme Audrey Lebois. Un conseil de laboratoire regroupe cette équipe de direction ainsi que les responsables des axes scientifiques ainsi que deux représentants des doctorants.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Personnels en activité	Nombre au 01/06/2020	Nombre au 01/01/2022
Professeurs et assimilés	13	14
Maîtres de conférences et assimilés	14	15
Directeurs de recherche et assimilés	0	0
Chargés de recherche et assimilés	0	0
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA-BIATSS, autres personnels cadre et non cadre EPIC...	0	1

Sous-total personnels permanents en activité	27	29
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	6	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres (excepté doctorants)	8	
Doctorants	39	
Autres personnels non titulaires		
Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres	53	
Total personnels	80	29

AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

Le comité constate la grande richesse de la production scientifique des cinq axes de l'unité, sa régularité et sa qualité de même que son homogénéité selon les axes.

On recense ainsi des ouvrages de référence (C. Goldie-Genicon collabore au Précis Dalloz « La famille » et au Précis Dalloz « Les personnes »), la participation de plusieurs membres à des mélanges (V. Pironon dans les mélanges E. Loquin et P. Hammje dans les mélanges B. Ancel) ou encore l'organisation de manifestations transversales (*L'algorithmisation de la justice*, J.-P. Clavier (dir.), 2020).

La production scientifique reste essentiellement individuelle même si des efforts sont faits autour de thématiques transversales.

Aux yeux du comité d'experts, le périmètre de l'axe "Contrats et activités économiques" mériterait d'être mieux circonscrit. Le comité considère que l'existence d'un axe isolé " Droit international et comparé" est peu pertinente dans la mesure où sa thématique nourrit l'ensemble des autres axes.

Le faible nombre de membres (deux EC) dans les axes « Innovation et culture » et « Justice et professions juridiques » peut susciter des inquiétudes et appelle à un renforcement en termes d'effectif.

On peut regretter l'absence ou quasi-absence de réponses à des appels à projets nationaux ou internationaux, ce qui s'explique en partie par la charge importante pesant sur les membres de l'unité en termes d'encadrement de masters et de DU et d'enseignement.

Sur le plan international, l'IRDIP peut se prévaloir d'un vaste réseau en Europe, en Afrique et en Asie (Japon). Ces collaborations peuvent donner lieu à des publications (« La langue et le droit », l'Harmattan 2018 avec l'Université de Ngaoundéré) ou des séminaires (« Transmettre son patrimoine : les alternatives à la succession et aux libéralités, 2019 avec la Faculté de Nigata).

L'unité entretient des liens étroits avec la profession notariale. D'autres partenariats existent (avocats, magistrature) mais qui gagneraient à être institutionnalisés afin d'assurer leur pérennité. De nouveaux partenariats sont envisagés, tournés notamment vers la magistrature ou encore des non-juristes (architectes, école de design). L'unité fait état de nombreux membres associés – dont des professionnels - ce qui témoigne de son rayonnement académique. Toutefois, le statut de membre associé devrait être mieux défini.

Plusieurs diplômes de masters sont rattachés aux axes de l'unité. Des actions sont menées à destination des jeunes chercheurs et les doctorants sont régulièrement associés aux manifestations organisées par l'unité. Néanmoins, la durée des thèses est globalement assez longue, le nombre d'abandons important et la tenue des comités de suivi de thèse aléatoire.

L'unité présente une organisation simple composée d'une direction, d'un conseil de laboratoire et d'une assemblée générale annuelle. Deux représentants des doctorants participent au conseil de laboratoire. La répartition des rôles et missions de chaque organe pourrait cependant être mieux définie.

Le projet est très fortement axé sur un décloisonnement disciplinaire et une ouverture professionnelle et internationale. La stratégie manque cependant de précision selon les axes.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)